La Vie vesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 41 - Février 2018



INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.



Recensement militaire.

Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se présenter, dans le mois de leurs 16 ans, au guichet n°1 de la mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire (obligatoire pour les inscriptions au code de la route, concours, examens...).

Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le lundi 26 février 2018 de 14h à 17h en mairie.

Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 9 février pour la vente de chéquiers et 23 février pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact: M^{me} Libert **2**: 06.09.43.82.82.



Restaurants du Cœur.

Distribution des denrées les jeudis 8, 15 et 22 février au local des Restos du Cœur (rue Jules Ferry).

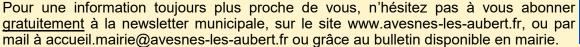
Permanences du Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire.

2 03.27.81.21.89.

Inscrivez-vous à la newsletter municipale.





Gestion des déchets.

Nous vous rappelons que désormais pour toute demande portant sur les bacs, les collectes, les points d'apport volontaire, les déchetteries et les composteurs, vous devez contacter le point info déchets du SIAVED: Numéro vert: 20800 775 537 du lundi au vendredi de 8h à 18h ou par mail: pointinfodéchets@siaved.fr



Collecte des encombrants du mardi 27 février 2018.

La collecte des encombrants aura lieu le mardi 27 février sur notre commune et sera effectuée par le SIAVED. Les encombrants (matelas, vélos, ...) qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle, doivent être facilement chargeables et installés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. Leurs dépôts doivent se faire avant 5h le matin de la collecte. Tout dépôt constitué après cet horaire est susceptible de ne pas être chargé. De même, nous rappelons qu'il est interdit de déposer les encombrants sur la voie publique plusieurs jours avant le passage. Enfin, nous vous rappelons que la collecte ne concerne pas les pots de peinture, les tôles et tuyaux en amiante, les pneus et les déchets d'équipements électroniques et électriques. Nous comptons sur votre civisme afin de faciliter le bon déroulement de la collecte.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication

de la Ville d'Avesnes-les-Aubert Impression : Imprimerie Le Lièvre 16 Avenue de Saint-Amand 59300 VALENCIENNES

Diffusion: 1800 exemplaires Dépôt légal: 2^{ème} trimestre 2014 ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie: 03.27.82.29.19 - Fax: 03.27.82.29.11 Services Techniques: 03.27.78.39.44 C.A.P.A.H.D.: 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

Crèche: 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles: 07.86.56.26.25

U.T.P.A.S.: **03.59.73.36.50** Mission Locale: **03.27.70.86.59**

Pompiers: 18 - Secours Médical: 15 - Gendarmerie: 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33 Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30 Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Éclairage public la nuit : la commune le maintient dans l'immédiat

Lors de son Conseil Communautaire du 4 décembre dernier, et comme vous avez pu le lire dans le magazine intercommunal, la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis a fait le choix de l'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures les lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche. Cette décision doit être effective dans les semaines à venir. Rappelons que la Communauté de Communes a pris la compétence « éclairage public » dès 2006.

Toutefois, lors de la prise de cette décision, il a été proposé de laisser le choix aux communes de maintenir ou non l'éclairage public. En cas de maintien, la commune paiera les consommations qui lui seront dévolues (à savoir entre 23 heures et 5 heures les jours concernés).

C'est ce dernier choix qu'a fait votre Municipalité dans l'immédiat, et c'est ainsi que l'éclairage public ne sera pas coupé la nuit, faisant prévaloir la sécurité des biens et des personnes.

Comme l'a énoncé Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux, la Municipalité entend travailler à une alternative au « tout éclairé » ou au « tout éteint ».

En effet, la Municipalité est particulièrement soucieuse de la sécurité de tous, mais aussi de l'environnement, de la biodiversité et de limiter la pollution lumineuse, le tout sans grever le budget. Il faut que tout soit mis en œuvre pour tendre vers une solution d'optimisation de l'éclairage qui puisse respecter et faire converger tous ces enjeux.

Des pistes peuvent être réfléchies comme la diminution de l'intensité qui permettrait tout de même une visibilité suffisante ou encore le passage à de nouvelles installations beaucoup moins énergivores par exemple.

Cela demande du temps et nous aurons l'occasion de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.



Rythmes scolaires

Vous le savez, depuis le décret gouvernemental du 27 juin 2017, l'organisation des rythmes scolaires peut se faire sur 4 jours ou 4 jours et demi.

Sur ce sujet important, la Municipalité a souhaité laisser s'exprimer et écouter les parents.

C'est ainsi qu'en décembre, un questionnaire a été adressé aux parents des élèves scolarisés. Un sondage qui a eu pour but de recueillir l'avis des familles sur leur préférence et leurs besoins.

Il y a eu une très large participation des parents et le résultat de cette enquête est sans ambiguïté puisque environ 75 % d'entre eux souhaitent le retour aux 4 jours.

C'est donc cette proposition qui sera formulée

auprès de l'Inspection d'académie, seule compétente pour émettre une validation définitive.

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Des vœux sous le signe de la sympathie, de la bonne humeur et de l'enthousiasme



Les élus du Conseil Municipal.

La cérémonie des vœux de la Municipalité s'est tenue le 7 janvier dernier devant une assistance fournie et en présence notamment d'Anne-Laure Cattelot, députée, d'Anne-Sophie Boisseaux, conseillère régionale et départementale, de Sylvain Tranoy, Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis, des maires des communes alentour, et de très nombreux Avesnoises et Avesnois.

Dans leurs allocutions respectives, Georges Bacquet, 1^{er} adjoint et Alexandre Basquin, Maire, sont revenus tour à tour sur l'année écoulée et les actions menées mais aussi sur les projets à venir.

Georges Bacquet insisté sur la nécessité de vivre en harmonie, avec et pour les autres, et surtout avec beaucoup de tolérance d'écoute. II chaleureusement remercié, au nom de la Municipalité, les nombreux acteurs de la municipale, qu'il serait trop long de citer dans ces pages, en attention une ayant particulière pour les associations caritatives telles les Restos du Cœur et le Secours



M. Georges Bacquet, 1er adjoint.

Populaire Français, toujours mobilisées et qui font un travail remarquable tout au long de l'année.

Il a évoqué encore la venue en mars dernier de Lili Leignel et de Pierre Charret qui sont revenus sur leurs douloureux souvenirs de la Seconde Guerre mondiale devant plusieurs centaines d'enfants des écoles. Un moment fort de 2017!

Entre les prises de parole, une vidéo évoquant l'année 2017 et réalisée par le service communication de la ville, a été diffusée.

D'une dizaine de minutes, particulièrement sympathique et joviale, elle montre, sans être exhaustive, la vitalité de notre commune et la richesse des actions proposées.

Comme a pu le dire Monsieur le Maire, en introduction de son propos, « cette vidéo est à l'image de votre Municipalité, sérieuse mais sans se prendre au sérieux ».

C'est tout le sens qu'a d'ailleurs pris cette **cérémonie qui se voulait avant tout chaleureuse et conviviale**, où il était important de se retrouver pour un moment de sympathie, surtout en cette grisaille du temps et du moment.

▶La paix

Comme le 21 septembre dernier dans le cadre de la journée internationale de la paix et à l'occasion de ces vœux, alors même que de trop nombreux conflits égrainent fort malheureusement notre planète, la Municipalité a tenu à réaffirmer son abnégation à défendre la paix.

⊳La jeunesse

Au-delà de la classe de neige, de l'aide au permis de conduire et du soutien accordé aux écoles, sans oublier l'ouverture de la crèche et du RAM, pour ne prendre que ces exemples, il fut



évoqué la question si essentielle de la lecture publique. Pour rappel, sans se substituer à l'Éducation Nationale, la Municipalité a adhéré dernièrement au dispositif « Lire et faire lire » avec pour objectif que les enfants aient un regard et une appétence privilégiée pour la lecture. C'est ainsi une vingtaine de bénévoles avesnois de plus de 50 ans qui iront chaque semaine dans les écoles à la rencontre des élèves pour un moment privilégié autour de la lecture.

Pour Monsieur le Maire, « ce très beau dispositif nous tient particulièrement à cœur ».

⊳Les aînés

Georges Bacquet a rappelé également les services et les actions en direction de nos aînés et notamment le CAPAHD qui intervient auprès de 70 bénéficiaires environ.



Vue de l'assistance.

>Les projets

Pour la Municipalité, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Sur le thème des projets à venir, la Municipalité ambitionne de réfectionner complètement les toilettes de l'école maternelle (deux ans après avoir rénové ceux de l'école primaire).

Il peut être évoqué également les travaux de la sacristie de l'église communale qui débuteront au printemps.

De plus, la Municipalité a lancé une maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation de la salle des fêtes. En effet, cette dernière, frappée par l'usure du temps, est le bâtiment le plus énergivore de l'arrondissement et ne répond ni aux normes de sécurité ni aux normes d'accessibilité. Il est donc nécessaire d'agir.

La résorption des friches est également un enjeu de taille.

Toutefois, tout cela ne pourra se faire que si les finances le permettent et si les subventions sollicitées sont attribuées, chacun connaissant le contexte budgétaire dans lequel évoluent les collectivités locales aujourd'hui.

De l'audace

Toutefois et comme a pu le dire Alexandre Basquin, « il faut avoir de l'audace et ne jamais se résigner. Il s'agit de construire la ville de demain dans le respect de ce qu'est Avesnes, de sa culture, de son histoire ».

Il ajouta que « de lourds défis et de nombreux enjeux sont devant nous. Pour autant, nous avançons toujours et encore, avec modestie et humilité, mais aussi avec sincérité et enthousiasme. En gardant constamment ce même cap de faire d'Avesnes une ville fraternelle, chaleureuse et dynamique ».

▶Remercier toutes les personnes investies

Monsieur le Maire n'a pas manqué de saluer toutes les personnes investies dans la vie communale : les élus, le personnel communal, les associations avesnoises qui rythment la vie de la commune, les forces de gendarmerie nationale, les sapeurs-pompiers, tous les partenaires institutionnels qui soutiennent la Municipalité et ses projets, et surtout l'ensemble des bénévoles qu'ils soient dans les commissions extra-communales ou dans les associations et qui donnent beaucoup de leur temps.

Enfin, il termina son propos, s'adressant aux personnes présentes par ces mots: « vous pouvez compter sur notre implication la plus totale, et pour ma part sur mon entier dévouement tant, et plus que jamais, j'ai Avesnes et ses habitants au cœur. Merci et bonne année! ».

En vidéo

Vous pouvez retrouver la vidéo qui a été diffusée lors de la cérémonie des vœux

sur le site internet

de la ville : www.avesnes-les-aubert.fr ou scannez avec votre téléphone portable le QR code ci-contre :



2017 en chiffres

Le service état-civil de la commune a enregistré en 2017 :

- 47 décès.
- 36 naissances,
- 7 mariages,
- 5 pacs.

RÉTROSPECTIVE

Retour en images



Après Madame Fernande Moniez en mai dernier, qui fut employée communale mais aussi très investie dans le tissu associatif notamment aux Restos du Cœur, Madame Micheline Dhainaut nous a malheureusement quittée le 1^{er} janvier dernier. Ancienne employée municipale également, co-fondatrice de la SAPAHD (aujourd'hui CAPAHD), elle fut membre active de nombreuses associations durant de très longues années et laissera à tous le souvenir d'une personne dévouée.



Le 22 janvier dernier, 50 volontaires ont participé au don du sang organisé par l'EFS et la municipalité. Nous les remercions.



Résorption des friches SFM et FMC.

Le fastidieux travail de reconversion des friches continue. Une étude de faisabilité a été rendue pour les deux sites. Aujourd'hui, il s'agit de convaincre les divers promoteurs et bailleurs d'investir sur Avesnes. Pour cela, une réunion de travail en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur le Sous-Préfet et de nombreux partenaires a eu lieu le 25 janvier dernier.



Soirée disco.

Belle ambiance à la salle des fêtes pour la soirée disco organisée par le comité des jeunes de l'OCA le 13 janvier dernier.

En chiffres...

6 069.90 €

Le téléthon avesnois a récolté 6 069,90€ soit 327,01€ de plus que l'an dernier (5 742,89€ en 2016). Nous félicitons vivement l'association Dynamic Projets, la coordination 59h de l'AFM-Téléthon, les bénévoles, les commerçants, les artisans, les

associations participantes, primaire écoles maternelle, le collège, les les généreux exposants, donateurs et toutes les personnes qui se sont mobilisées avec force pour cette noble cause.





1 tonne 760

1 tonne 760 de piles usagées a été récoltée dans tout le Cambrésis, grâce à la mobilisation des organisateurs du Téléthon, Dynamic projets mais aussi en grande partie grâce à l'implication de l'association « Dans les yeux d'Hugo ». Cette action sensibilise au recyclage des déchets tout en étant solidaire puisque la somme récoltée contribuera à la lutte contre les maladies génétiques rares. Il nous est annoncé que l'opération sera reconduite cette année, vous pouvez donc dès à présent commencer à stocker vos piles usagées.

<u>3 663 habitants</u>

Souvenez-vous en janvier et février 2017, la population avesnoise a été recensée, sous l'égide de l'INSEE (Institut Insee National de la Statistique et des Études Économiques).

Le décret aujourd'hui officiel du 29 décembre authentifie de nouveaux chiffres de population légale : la population totale de la ville d'Avesnes-les-Aubert est, depuis le 1^{er} janvier 2018, de 3 663 habitants.



Venez rencontrer Yannick Tiessé à la bibliothèque

Précédemment, nous vous avions présenté le premier roman « *Naïfs, Pour une vie plus large que la vie* » du nordiste Yannick Tiessé.

Ce romancier nous fait l'honneur d'être présent à la bibliothèque municipale le mercredi 14 février 2018 de 14 heures à 18 heures.

Il dédicacera son ouvrage, n'hésitez pas à venir le rencontrer.

La bibliothèque municipale - Bâtiment Suzanne Lanoy - rue Camélinat.





Le loto de l'APE des écoles

L'Association des Parents d'Élèves des écoles primaire et maternelle vous propose une soirée ponctuée de nombreux gains grâce à son traditionnel loto!

Rendez-vous le samedi 10 février 2018 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18h.

Le loto de l'APE du collège

Venez gagner de nombreux lots au Loto organisé par l'Association des Parents d'Élèves du collège.

Rendez-vous le dimanche 18 février 2018 à 15h à la salle des fêtes.



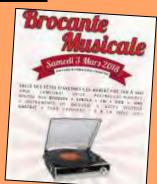


Avesnes Fest : brocante musicale et concerts rock - hardcore

L'association des supporters du VAFC vous propose une bourse aux disques (CD - DVD - VHS - CASSETTES - VINYLES) suivie d'un concert rock.

Samedi 3 mars 2018 à la salle des fêtes d'Avesnes-les-Aubert : la brocante musicale toute la journée dès 10h puis l'Avesnes Fest de 17h à minuit avec, à l'affiche, 9 groupes de rock et hardcore.

Renseignements et réservations 2 06 30 80 97 22 jjcanonne@neuf.fr - Facebook : @avesnesfest



DIMANCHE 11 MARS 2018 UNE RENCOSTER NI RASCLURA Ouverte à tous! 3 parcours: 6, 9 at 3.2 fom Philopales Continued outsides Philopales continued principularies de delibrate Philopales compressed particularies de delibrate Philopales compressed particularies de delibrate Description prime de sain del Para Pera à la monte d'America-de-Audri 1 Millia par de Spari para 10. The first the first f

Une randonnée ouverte à tous!

Dimanche 11 mars 2018, participez à la rencontre interclubs des Randonneurs Avesnois.

Participation : gratuite pour les avesnois et 2,50 € pour les extérieurs comprenant ravitaillement et collation.

▶ Inscription : sur place à la salle des fêtes (face à la mairie d'Avesnes-les-Aubert) à 8h15 pour un départ groupé à 9h.

Contact : M. Marcel BÉCART \$66.73.01.37.91





Initiez-vous à l'informatique grâce à ACTION

L'association ACTION est labellisée CYBERCENTRE. Vous pouvez, après avoir souscrit à une adhésion de 5 € pour l'année, avoir accès aux espaces multimédias d'ACTION à n'importe quel moment selon les disponibilités et les éventuelles formations prévues.

Les animateurs multimédia vous proposent entre autres les services suivants :

- · Accès à Internet haut débit,
- Accès libre et gratuit à un micro ordinateur à l'accueil dans notre siège social,
- Initiation à l'informatique,
- Obtention du Certificat de Navigation sur Internet,
- Formations logiciels bureautiques (Traitement de texte, Tableur...),
- Mise en place d'ateliers thématiques (Vidéo, photos, etc...),
- Conseils quant à l'utilisation ou l'installation d'un micro-ordinateur,
- Des animations multimédias tout au long de l'année.

Besoin d'un conseil ou d'un coup de pouce dans le domaine informatique et multimédia ? N'hésitez plus le point CYBERCENTRE d'ACTION a aussi été créé dans ce but.

Plus d'infos au siège d'ACTION - 7 rue du 19 mars 1962 2 03.27.82.29.82



Samedi 10 février :

LOTO DE L'APE DES ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE. À 18h à la salle des fêtes.

Dimanche 18 février :

LOTO DE L'APE DU COLLÈGE. À 15h à la salle des fêtes.

Mercredi 14 février :

VENEZ RENCONTRER YANNICK TIESSÉ, AUTEUR NORDISTE. À la bibliothèque de 14h à 18h.

Dimanche 25 février :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION MUSICALE DU CAMBRÉSIS. À la salle des fêtes à 9h

Samedi 3 mars:

AVESNES FEST. Brocante musicale dès 10h suivie des concerts de 17h à minuit à la salle des fêtes.

Dimanche 11 mars:

RANDONNÉE INTERCLUBS DES

RANDONNEURS AVESNOIS. Inscription à 8h15 à la salle des fêtes puis départ groupé à 9h.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

LEROUGE Jade, née le 05/12/2017 de Sébastien Lerouge & Johanna Quenson, 55 rue des Frères Beauvois.

PLANQUART Sébastian, né le 10/12/2017 de Sébastien Planquart & Karine Deret, 81 rue Sadi Carnot

DAUMERIES Wyatt, né le 18/12/2017 de Maxence Daumeries & Mélody Décrouez, 165 rue Henri Barbusse.

ANDRIÈS Nina, née le 22/12/2017 de Jonathan Andriès & Élodie Ferreira, 175 bis rue Henri Barbusse.

LANGRAND Lucas, né le 27/12/2017 de Sébastien Langrand & Florence Poure, 6 rue des Sarcleurs.

DEBRABANT Faustin, né le 06/01/2018 de William Debrabant & Marie Leclercq, 1 rue Henri Barbusse.

NOCES D'OR

Le 27 janvier 2018:

Gilbert GÉRARD & Anne-Marie LEDUCQ.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

DELFORGE Jacques, 90 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

GERNEZ Épouse DHAINAUT Micheline, 88 ans, 23 route Nationale.

DOUCHET Veuve DEFER Denise, 95 ans Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

BILLOIR Veuve MANET Violaine, 83 ans, 42 rue Paul Vaillant-Couturier.

LIBESSART Florent, 96 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

MAUR Denis, 78 ans, 68 rue des Frères Beauvois.